

Actualité

Les rois du baby foot à Maxéville



Dans le cadre de sa quatrième saison, le Baby-foot Tour national s'est installé à Maxéville les 16 et 17 juin derniers pour sa neuvième étape 2001.

Une cinquantaine d'équipes de deux joueurs (filles, garçons, experts, novices, papys...) se sont retrouvés dans le Parc de la Mairie autour de 4 baby-foot de cafés et de compétition. Grâce au soutien financier de la Ville, ils ont pu participer gratuitement à cet "open" unique dans la région pour tenter de remporter le trophée local et envisager leur place en finale nationale, en décembre 2001, à Troyes.

Malgré un temps maussade, pour ne pas dire pluvieux, nos valeureux "baby-footeux" se sont affrontés samedi et dimanche lors de plusieurs matchs de huit minutes chacun, en deux mi-temps de quatre minutes...

Dimanche après-midi, une vingtaine d'équipes se disputaient encore la victoire, obtenue par deux finalistes de Metz et de Thionville. Mais que Maxéville se rassure, la seconde place a été courageusement arrachée par deux Maxévillois de souche : Dominique Fritsch (des services Techniques de la ville) et Frédéric Magnette... Tous deux exceptionnellement ont été invités eu égard à leurs bonnes performances, soulignées par monsieur le Maire, à participer à la finale de Troyes.



Trophées, coupes, tee-shirts de la Ville de Maxéville et du Baby-foot Tour, félicitations, applaudissements du public et coupes de champagne concluent ce tournoi, en présence de monsieur le Maire qui félicita les vainqueurs. Il remercia également les bénévoles du Comité des fêtes du Haut des Vignes qui avaient accepté de tenir la buvette et la restauration. Dès à présent, si vous souhaitez supporter nos deux valeureux finalistes à Troyes, vous pouvez vous faire connaître auprès du service JAS au 03 83 37 96 53. Si vous êtes assez nombreux, un car pourrait être affrété.



Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Responsable de la Rédaction : William del-MANCINO
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal...

■ DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MAI 2001

Nicole Collet ayant démissionné de ses fonctions en date du 9 mai 2001, Bernard Ricci, candidat de la liste "ensemble, réveillons notre ville" venant directement après le dernier élu, est déclaré installé dans les fonctions de conseiller municipal. Il est également désigné pour faire partie de la commission des Finances et de la commission Social, Emploi et Solidarité.

A l'unanimité

Le règlement intérieur du Conseil municipal établi est approuvé.

Suite à l'élection du huitième adjoint l'indemnité de fonction de tous les adjoints au maire est fixée à 21% de l'indice brut 1015 pour toute la durée du mandat.

Les frais de séjour et de transport engagés par les élus amenés à se déplacer dans le cadre des missions qui leur sont confiées feront l'objet d'un remboursement aux frais réels.

L'employeur est tenu d'accorder aux élus, sur demande de ceux-ci, l'autorisation d'utiliser un crédit d'heures pour disposer du temps nécessaire à l'administration de la commune ou de l'organisme auprès duquel ils la représentent et à la préparation des réunions des instances où ils siègent. Maxéville étant bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine, le Conseil municipal peut voter une majoration de la durée de ces crédits d'heures qui est ainsi portée à 68h par trimestre pour le Maire, 27h par trimestre pour les adjoints et 7h par trimestre pour les conseillers municipaux.

De nombreux jeunes Maxévillois recherchent un emploi durant la période estivale pour compléter leur formation scolaire et s'assurer un revenu. La création deux emplois d'agent territorial d'animation ainsi que trois emplois d'agent administratif territorial pour une période de deux mois permet de satisfaire à cette demande en renforçant le fonctionnement des services municipaux durant les mois de juillet et août.

Le développement des équipements communaux sur le centre de Maxéville récents ou à venir (activités sur la Maison des œuvres et le ciné 3000, extension du parc de la mairie, implantation de la trésorerie principale) nécessite de modifier le gardiennage sur ce site. Le Conseil municipal décide de loger un personnel communal pour en assurer le gardiennage.

Le recouvrement d'une créance de 8.805F (1.342,31€) correspondant à des frais de taxe locale d'équipement ne pouvant être effectué, cette somme est admise en non-valeur afin d'apurer la comptabilité et dégager la responsabilité du comptable.

Suite aux actes de vandalisme commis sur la passerelle du cimetière en novembre 1999, à la détérioration d'un panneau d'affichage en novembre 2000, à celle du mur de l'Hôtel de ville et au bris de verre à l'école primaire St-Exupéry en février dernier, une indemnité de 51.046,46F (7.781,98€) est perçue en remboursement des dommages.

L'actuel contrat de gestion et d'exploitation de chauffage des chaufferies des bâtiments communaux (mairie, écoles, complexes sportifs, FJEP...) arrivant à échéance au 31 août 2001, une consultation va être effectuée afin de choisir un prestataire pour une période de huit ans. Le montant du contrat est estimé à 8.276.000F (1.261.668,07€).

Par le biais d'une convention de partenariat avec le FJEP, la municipalité apporte son appui financier à la réalisation d'activités s'inscrivant dans le cadre des objectifs de la ville. L'avenant 2001 fixe le montant de la subvention pour l'année 2001 :

- 22.000F (3.353,88€) pour le FJEP Champ-le-Bœuf.

- 417.000F (63.571,24€) pour le FJEP Centre dont 227.000F (34.605,93€) au titre de l'animation du temps de cantine, et 190.000F (28.965,31€) de subvention pour assurer le fonctionnement du FJEP et la rémunération du Directeur.

Dans le même but, l'avenant 2001 de la convention de partenariat fixe le montant de la subvention conventionnelle attribuée à Jeunes et cité à 435.000F (66.315,32€) pour soutenir ses actions de prévention spécialisée, participer aux activités VVV sur Champ-le-Bœuf et assurer la rémunération du chef de service éducatif.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.000F (762,25€) est versée au département de la Somme afin d'apporter une aide matérielle et morale aux personnes ayant directement subi des préjudices lors des inondations de ces derniers mois.

Afin d'obtenir à terme un découpage cohérent de lots constructibles dans le Programme d'Aménagement d'Ensemble "sous l'ancienne église", les parcelles sont réorganisées dans le cadre de ventes, d'achats ou d'échanges avec les propriétaires du secteur. Pour renforcer cette cohérence, une parcelle d'environ 200m², issue de la parcelle communale AB 388, est vendue à monsieur et madame Fournier. Cette parcelle sera soumise au versement de la taxe de participation due au titre du raccordement de ses réseaux à ceux du futur PAE.

La parcelle AE 26, d'une superficie de 483m², située rue du 8 mai, a été achetée par la ville en 1999 pour répondre à la demande de nouveaux jardins familiaux. Or le regroupement de ces jardins dans des secteurs mieux exposés paraît plus judicieux. La parcelle AE 26 est

donc cédée à monsieur De Vries, forain, qui souhaite y stationner sa caravane d'habitation chaque année durant la foire de Nancy.

Suite à la tempête du 26 décembre 1999, la mise en sécurité de la forêt communale du chêne du Bon Dieu a coûté 34.185,20F (5.211,50€) répartis à raison de 50% entre la ville et l'EPML, sans soutien de l'Etat. Une partie de ces travaux pouvant à présent fait l'objet d'une aide financière, le Conseil municipal sollicite une subvention sur le Budget de l'Etat qui pourrait s'élever à 11.980F (1.826,34€).

La crèche parentale "les P'Tits malins" située 1, place du Luxembourg à Nancy propose plusieurs formules : crèche, halte-garderie et garde périscolaire. Du fait de leur domiciliation extérieure à Nancy, les quatre jeunes maxévillois qui la fréquentent font l'objet de tarifs majorés de 35F (5,34€) par jour pour l'accueil permanent en crèche et 4F (0,61€) par heure de présence en halte-garderie. Pour éviter que ces conditions financières ne constitue un frein à la fréquentation de ce lieu d'accueil, la ville de Maxéville signe une convention de partenariat avec la crèche parentale "les P'Tits malins". Elle lui versera une participation correspondant à la majoration jusqu'alors assumée par les parents Maxévillois.

A la majorité

A la demande de la Préfecture, la délibération du Conseil municipal du 26 mars 2001 portant sur la délégation au Maire de certaines affaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales subit deux modifications : la mention "dans les limites fixées par le Conseil municipal" est supprimée des alinéas 2 et 3. Les délégations attribuées au Maire par le Conseil municipal restent identiques.

La Communauté urbaine du grand Nancy, bénéficiaire de la Taxe professionnelle unique, a créé une Commission d'évaluation des charges transférées par délibération en date du 2 février 2000. Michel Bonamour est élu pour représenter la commune de Maxéville au sein de cette commission.

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le mercredi 11 juillet à 20h en mairie.

■ SUSPENSION DES PERMANENCES DES ELUS DANS LES QUARTIERS

Les élus n'assureront pas de permanence dans les quartiers durant les mois de juillet et août.

Toutefois, vous pouvez rencontrer adjoints et délégués en prenant rendez-vous au 03.83.32.30.00.

Sachez que l'ensemble des services de la mairie se tient à votre disposition tout l'été pour répondre à vos demandes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en renvoyant le coupon "Aidez-nous à améliorer votre environnement" qui se trouve en dernière page de cette édition.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Jimmy CHRIST, né le 10 mai 2001
- Lilou MARBAIS, née le 16 mai 2001
- Solène MOUGEOT, née le 17 mai 2001
- Ilyas GÜLER, né le 22 mai 2001
- Safia MENZER, née le 29 mai 2001
- Florian HEISSAT, né le 3 juin 2001

ILS SE SONT UNIS

- Michel POIROT et Christel MARTIN, mariés le 2 juin 2001
- Francis FAVEAUX et Virginie HUGUENIN, mariés le 2 juin 2001
- Alexandre LEDOUX PETIT et Stéphanie BOUVIER, mariés le 2 juin 2001
- Claude BERNARD et Agnès LHUILLIER, mariés le 2 juin 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Allal BENSOTRA, décédé le 21 mai 2001
- Nicola ALBANESE, décédé le 14 mai 2001
- Louis VIGNERON, décédé le 14 mai 2001
- Pierre NESTER, décédé le 22 mai 2001

Infos pratiques

ASSISTANTES MATERNELLES

AGREES :

Vous souhaitez devenir assistante maternelle. Que faire ?

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service PMI du Conseil Général (48, rue du sergent Blandan - 54029 - Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de madame Buch - Centre PMI - TAMS secteur de Laxou - 80 boulevard Foch à Laxou - Tél : 03 83 67 81 70.

Vous êtes assistante maternelle, vous figurez sur les listes consultables par les parents dans les centres médicaux-sociaux de votre commune ?

Sachez que le service Petite Enfance est aussi à votre disposition pour enregistrer votre disponibilité. Merci de prendre préalablement rendez-vous au 03 83 32 30 00 - poste 104.

CITE PASS

La prochaine vente de Cité Pass pour les demandeurs d'emploi aura lieu à la mairie centrale du lundi 9 juillet au jeudi 19 juillet inclus les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi.

Elle se déroulera également à l'annexe de la mairie de Champ-le-Boeuf les mardis 10 et

17 juillet ainsi que les jeudis 12 et 19 juillet de 9h à 12h.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 20F nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass.

L'achat maximum autorisé est de 4 Pass 10 pour 2 mois ou de 8 si le demandeur est en stage de réinsertion ou en CES.

Rappelons que chaque demande constituée doit être réactualisée tous les 6 mois.

Chaque bénéficiaire de Cité Pass devra donc justifier de ses ressources en apportant un justificatif récent de sa situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

ENQUETE INSEE

Depuis le 29 juin et jusqu'au 25 juillet, l'INSEE effectue une enquête sur l'évolution trimestrielle des loyers et charges des logements à usage d'habitation.

Certains Maxévillois seront contactés pour ces sondages. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et exploitées dans un but uniquement statistique.

TRONCONNEUSES ET TONDEUSES : UN USAGE REGLEMENTE

Avec le retour des beaux jours, les jardiniers ont fort à faire sur leur terrain : tondre le gazon, couper quelques branches... Nous vous rappelons que l'utilisation d'engins bruyants tels les tondeuses et tronçonneuses est réglementée. L'arrêté du maire n° 105 du 3 août 1992 stipule qu'elle est autorisée uniquement :

- de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

RAPPEL CONCERNANT LES FEUX DE JARDIN

Sachez que le brûlage à l'air libre des déchets est interdit par l'article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981. Les contrevenants peuvent donc faire l'objet d'un procès verbal. C'est pourquoi, nous invitons les Maxévillois à transporter les branchages et autres déchets à la déchetterie de Maxéville durant ses heures d'ouverture : les week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30.

COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

Les prochaines collectes des objets hétérogènes sur la commune par la Rimma auront lieu les mardis 3 juillet et 2 octobre prochains à partir de 4 heures du matin. Merci de déposer vos objets encombrants la veille après 20h.

LA MUNICIPALITE A INVITE NOS SENIORS A LA FETE... DE LA MUSIQUE !

Jeudi 21 juin, huit heures du matin - Tous les seniors sont à pied d'œuvre pour la petite escapade vosgienne. Les bus se remplissent rapidement sous les premiers rayons du soleil. Avant le départ, monsieur le Maire vient saluer chacun des participants, regrettant de ne pouvoir les accompagner à cette journée placée sous le signe de la musique. Tout un programme que débute sans attendre quelques-uns de nos dynamiques voyageurs en suivant le rythme des moteurs vrombissants. Le ton est donné... la fête de la musique commence !

Après un petit déjeuner à Epinal, suivi de la visite de l'usine De Buyer à Faymont (paradis de la ménagère où inox et cuivre font bon ménage), le périple se poursuit en direction d'Hérial.



Tout se passe bien et les chauffeurs décident, au gré des travaux et des déviations, de prendre le chemin des écoliers à travers bois : tantôt à gauche, tantôt à droite. Mais rien ne peut entamer la bonne humeur du groupe malgré tours et détours. Quelle belle occasion de découvrir la forêt des Vosges : sapins, étangs et fougères en abondance.

Avec une petite demie-heure de retard, voici la guinguette nichée au fond des bois. Le repas servi dès l'arrivée et très apprécié de tous cède ensuite la place à la danse menée par un sympathique orchestre. Valse, tango, paso, tcha-tcha-tcha... les couples se forment, la piste résonne vite des pas des danseurs qui partagent le tempo avec un groupe vosgien.

C'est grâce au tact et à l'habileté du chanteur que Maxévilloises et Maxévillois consentent à regagner leur car sur l'air de "Ce n'est qu'un au revoir" repris en chœur par les 400 danseurs.

Arrivés à bon port et épuisés par le bon air vosgien, tous se quittent sur la promesse de se retrouver l'année prochaine.

➤ Michael Jackson *vedette de la fête des fraises*



Smelly Jackson son sosie a en tous cas créé l'illusion à merveille. Malgré une partie de cache cache avec le soleil la fête des fraises a tenu toutes ses promesses et apporté son cortège de réjouissances cinq jours durant. L'équipe Jeunesse Animations Sports de la Ville et les bénévoles étaient comme à l'habitude bien présents sur le "pont".

Dès l'ouverture, musiciens et majorettes de la Flam Maxéville ont donné le juste ton en produisant dans les allées du parc de la mairie un défilé très applaudi. Les métiers forains étaient parés pour accueillir un public impatient de retrouver les joies d'un tour de manège, la saveur des confiseries ou encore le plaisir de gagner un petit cadeau en jouant. Les spécialités aux fraises ont comme de coutume été très prisées de même que les buvettes et stands de restauration où chacun aimait à se retrouver pour bavarder.

Samedi soir, un festival de lumières attirait l'attention du public sur le show très attendu de Mike Steven, impressionnant dans ses démonstrations de nunchaku artistique. Smelly Jackson attendait son heure pour entrer à son tour en scène. Une arrivée immédiatement ponctuée par une ovation de la foule frappée de la parfaite ressemblance avec Michael et admirative du talent de l'artiste.

Ainsi la fête des fraises bien ancrée dans la tradition de Maxéville, réserve toujours son lot de surprises et réjouit chaque année un public nombreux venu se distraire en famille.

■ DES BREVES DE LA FETE DES FRAISES

- Beaucoup de monde, surtout le samedi soir malgré un temps incertain, du moins au début. Des animations populaires très prisées : manèges, jeux, tombola, prestations de Mike Steven, numéro un mondial du Nunchaku artistique et Smelly Jackson, un sosie plus vrai que nature de Mickaël Jackson, très apprécié et applaudi par les jeunes filles, feu d'artifice le samedi soir.

- Trois manèges pour les petits et les grands, des stands de jeux et de confiserie, la traditionnelle tombola des forains le dimanche soir à 18h, des tours de manège à demi-tarif le mercredi après-midi. Forains et public semblaient très satisfaits de cette 18ème Fête des Fraises...



- La buvette et la restauration ont bien fonctionné, malgré le temps, aussi bien que l'an dernier, où le soleil avait brillé tout le week-end :

116 repas servis - 476 frites, saucisses, merguez, pizzas (les pizzas de Jean-Pierre connurent un très grand succès, on manqua de pâte...) - 372 tartelettes, 20 tartes, 22 barquettes aux fraises - 829 boissons... Une belle réussite...

- Une dizaine de bénévoles énergiques, l'équipe JAS, les Services Techniques et la Police Municipale et un public nombreux... Merci à tous et vivement la fête des fraises 2002, qui devrait nous réserver de nouvelles surprises...



➤ En juillet-août

■ SAMEDI 7 JUILLET

Tous à vos chaussures de randonnée ! La randonnée pédestre organisée en octobre dernier par la municipalité ayant rencontré un succès tel que tous ses participants souhaitaient rapidement la réitérer, une nouvelle sortie est prévue le samedi 7 juillet sur le même principe. En cours de chemin, un jeu amènera les participants à répondre à un florilège de questions liées à la faune et à la flore locales... avec des lots à la clé pour nos découvreurs de l'environnement.

Le rendez-vous est fixé à 14h30 rue de la République sur le parking du viaduc autoroutier.

Itinéraire : passerelle de l'autoroute, jardins familiaux, chêne du Bon Dieu, Champ-le-Boeuf, chemin stratégique, vers Solvay, allée Jean Monnet, tour Panoramique, sentier de la forêt Songeur et arrivée au viaduc autoroutier.

Renseignements : service Jeunesse

Animation Sports - Tél. 03 83 37 01 67.

■ VENDREDI 13 JUILLET

Les animations dans les quartiers à l'occasion de la Fête nationale

● Dans le Parc de la mairie :

17h : jeux gratuits sur podium pour les enfants.

19h : buffet, buvette et restauration sont organisés par le Comité de jumelage.

21h : bal populaire animé par l'orchestre de Gérard Dupuis.

22h45 : feu d'artifice.

● Au Complexe Léo Lagrange :

17h : jeux gratuits pour les enfants : concours de quilles, de fléchettes...

19h : buffet, buvette et restauration sont organisés par le Comité des fêtes de Champ-le-Boeuf.

21h : bal populaire animé par l'orchestre de Gérard Legrand.

23h : feu d'artifice.

■ MERCREDI 18 JUILLET

Dans le cadre du 11ème Festival international de musique de chambre, la municipalité de Maxéville est heureuse d'offrir aux maxévillois un concert de qualité. Ce concert organisé par les Rencontres Musicales en Lorraine et intitulé "La flûte en solo" se déroulera en l'église Saint Martin à 20h30.

De l'aria aux musiques de l'air, des œuvres de Bach, Hindemich, Berin, Marin, Marais y seront interprétées par la soliste, Sophie Dardeau. **Entrée libre.**

■ SAMEDI 21 JUILLET

Le Comité des fêtes du Haut des Vignes organise un barbecue dans son quartier à partir de 20h. Cette soirée est réservée aux détenteurs de la carte d'adhérent de l'association (10F par personne) ou de la carte de soutien (20F par personne). **Merci de vous inscrire jusqu'au 16 juillet auprès de Carole Lajony - Tél : 03 83 30 41 76.**

■ VENDREDI 10 AOUT

Pour ceux qui ne partent pas en vacances, le Comité des fêtes du Haut des Vignes organise dans son quartier une journée barbecue de 10h à 23h. L'après-midi sera consacré à des parties de pétanque. Cette journée est réservée aux détenteurs de la carte d'adhérent de l'association (10F par personne) ou de la carte de soutien (20F par personne). **Renseignements et inscriptions : Carole Lajony - Tél : 03 83 30 41 76.**

■ DIMANCHE 19 AOUT

L'association Arche de Noël, arbre de Noël organise sa sortie annuelle pour adultes. Au programme : la visite du musée agricole et rural de Vroncourt, déjeuner au château de Thorey-Lyautey puis visite du site. Le tarif est de 200F (30,49€) par personne - 150F pour les personnes non imposables - tout compris : transport, visites, repas, goûter...

Vous pouvez vous inscrire à partir du 16 juillet auprès de Marie-Christine Debet - Tél : 03 83 95 13 13.

■ VENDREDI 31 AOUT

Le Centre de transfusion sanguine de Nancy organise en collaboration avec l'Association des donneurs de sang de Maxéville et Champ-le-Boeuf une collecte de sang à la salle du parc de la Mairie de 16h30 à 19h30. **Renseignements : Michel Hislen, 13 rue de la Seille - Tél : 03 83 97 31 18.**

■ SAMEDI 1er SEPTEMBRE

Le Centre de transfusion sanguine de Nancy organise en collaboration avec l'Association des donneurs de sang de Maxéville et Champ-le-Boeuf une collecte de sang dans le car de transfusion qui sera stationné sur le parking du centre commercial La Cascade de 8h30 à 12h.

Venez nombreux, chaque donneur pourra être fier d'avoir contribué à sauver une vie !

La traditionnelle manifestation de fin d'année scolaire organisée par la municipalité s'est déroulée le 21 juin dernier. Elle a débuté à l'école primaire St Exupéry où les élèves des classes de mesdames Boutinaud et Depoutot ont présenté leurs travaux de réaménagement des espaces boisés de la cour de l'école. Cette expérience a été menée en partenariat avec la ville, l'Office national des forêts et la Ligue de protection des oiseaux, dans le cadre des actions d'apprentissage de la citoyenneté.

Tous ont ensuite rejoint l'école primaire Jules Romains pour assister à la présentation sur vidéo-projecteur du site Web de l'école primaire St Exupéry. Monsieur le Maire a ensuite adressé, au nom de la municipalité, ses plus vifs remerciements : aux enseignants appelés à quitter les écoles maxévilloises et particulièrement à madame Dumas qui prend sa retraite après vingt-trois années passées à la direction de l'école maternelle André Vautrin ; aux élus sortants, pour leurs années d'investissement, d'écoute et de disponibilité au service des Maxévillois. C'est autour d'un buffet qu'élus, enseignants et parents d'élèves se sont réunis, pour un chaleureux moment d'échange et de convivialité...

■ UN MOIS PLACE SOUS LE SIGNE DE L'INTERNATIONALITE



Le 2 juin dernier, le complexe Marie Marvingt accueillait les manifestations organisées à l'occasion du dixième anniversaire du jumelage avec la ville allemande de Ramstein Miesenbach.

De nombreuses personnalités étaient accueillies en présence d'Henri Bégorre, maire de Maxéville et de Ralf Hechler, adjoint représentant le maire de Ramstein.

Militaires de la base américaine, roumains de Poienile Isei et groupes folkloriques représentant huit nations ont donné tout son éclat à une fête chaleureuse partagée avec un public qui s'est attardé jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Ainsi ont été fêtées dignement dix années de cordiaux échanges culturels et traditionnels entre Ramstein Miesenbach et Maxéville.

➤ Le mois dernier

■ MANIFESTATION DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE



Été Jeunes 2001

La Mairie de Maxéville propose aux jeunes Maxévillois de 10 à 18 ans :

► Des ateliers MAX'NET

Un accueil libre pour naviguer sur Internet et des stages à thèmes pour aller au bout de ses projets (images numériques, création de sites, musique assistée par ordinateur, etc.).

► Des ateliers créa-sciences

Le "club découverte" permet d'approcher les lois de la physique à travers des expériences amusantes, autour de cinq thèmes : L'air, l'eau, la terre, le feu et les étoiles.

► Des activités sportives

Priorité au foot mais aussi à de nombreux autres sports : pour les découvrir, les pratiquer à la rentrée au sein d'une association maxévilloise ou pour continuer à vivre sa passion pendant les vacances.

► Des sorties extérieures à la 1/2 journée

Pour profiter d'équipements sportifs et culturels sur l'agglomération mais aussi dans la région...

► Des sorties extérieures à la journée

Pour changer d'air... et partager avec les copains et les animateurs, un moment fort (Parc Walibi, Eurodisney, base de loisirs de Vic-sur-Seille)

L'encadrement :

une équipe d'animateurs diplômés, des intervenants Jeunesse et sport, et le concours d'associations partenaires.

Modalités d'inscription :

Dans tous les cas, une autorisation parentale est INDISPENSABLE

● **SANS inscription préalable :** rendez-vous sur le lieu de l'activité (sauf VTT et stage de foot). Activités sportives gratuites.

● **AVEC inscriptions préalables :** Activités sportives gratuites, VTT et Stage de foot sorties extérieures à la journée ou à la demi-journée, Stages Max'net et ateliers Créa-science). Inscription dès maintenant (bulletin JAS P. 12) - Attention, pour les activités où le nombre de places est limité, ne tardez pas à vous inscrire (bulletins supplémentaires à retirer au service JAS).

● **Max'net :** Accueil libre. Réservez vos créneaux d'utilisation (3h maxi par semaine) sur place, à la Maison des œuvres et à l'école Jules Romains ou par téléphone au 03 83 32 41 28.

Les jeunes qui participent aux ateliers Créa-sciences ont la possibilité de déjeuner au complexe Marie Marvingt (repas tiré du sac).

Participation financière :

Selon les activités : Gratuité, 20F, 30F, 60F ou 100F (grandes sorties). Les tickets CAF sont acceptés - Toute situation particulière peut être examinée par le C.C.A.S. de la Ville (renseignement en mairie - service social) - Des exemplaires de ce programme sont à votre disposition en mairie et au complexe Marie Marvingt.

Messages des associations

Paroisse Jean le Baptiste

La petite Lucille Beaune, 11 ans, a été hospitalisée le 13 avril dernier suite à un accident. Toujours dans le coma, elle a été transférée à Flavigny. La présence quotidienne de sa maman à ses côtés est indispensable pour la stimuler et l'aider à sortir du coma. Malheureusement, l'état de santé de sa maman ne lui permet pas d'emprunter en permanence le service des bus. Elle a donc un urgent besoin du soutien de quelques personnes pour la conduire du lundi au vendredi au chevet de son enfant, ses proches étant à même de la ramener chaque soir et d'assurer son transport le week-end. Si vous souhaitez aider la maman de Lucille, contactez Béatrice au 03 83 98 10 28 (répondeur en cas d'absence). Merci pour Lucille et sa maman, nous comptons sur vous.

Association des locataires de Champ-le-Bœuf "Point sur la réhabilitation" :

Le remplacement des nouvelles chaudières se poursuivra jusqu'en octobre et sera suivi par la pose des portes-palières (porte de l'appartement) et des menuiseries acoustiques sur les bâtiments situés le long de l'autoroute. Ces travaux devraient être achevés au printemps 2002.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors de nos permanences à la rentrée de septembre. D'ici là, en cas de nécessité, n'hésitez pas à contacter notre présidente, Jeanne Richard - Tél : 03 83 96 17 09.

Association l'Arche de Noël, l'arbre de Noël

Le tirage de notre tombola annuelle organisée au profit des enfants démunis s'est déroulé le 23 juin dernier. Les vainqueurs des gros lots sont les suivants : n°891, une nuit au Grand hôtel de la Reine pour deux personnes ; n°569, une nuit pour deux personnes à l'hôtel Mercure Stanislas ; n° 818, une montre de la bijouterie Brunner ; n°89, un couvert de la joaillerie Jacquot ; n° 808, une trottinette offerte par Michenon.

De nombreux autres numéros sont gagnants. Vous pouvez en consulter la liste en mairie, au Centre intercommunal de Laxou Maxéville et au centre commercial La

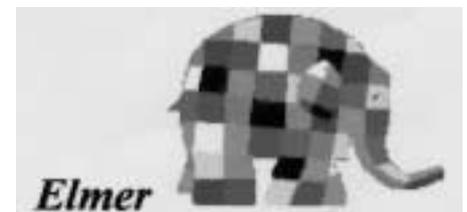
Cascade. Pour retirer vos lots, contactez Marie-Christine Debet - Tél : 03 83 95 13 13.

Halte-garderie "Les Canailloux"

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, la halte-garderie pourrait poursuivre son accueil des enfants durant le mois de juillet. Pour la rentrée, "Les Canailloux" rouvriront leurs portes le mardi 4 septembre à 13h30. Pour tous renseignements, contactez-nous au 03 83 96 48 47.

Qu'est-ce que "Pumuckl" ?

Il y a tout d'abord les "Elmer" et puis les "Tigerenten".



Il ne s'agit pas de grosses bêtes mystérieuses, mais des noms des deux groupes d'enfants de notre jardin d'enfants Franco-Allemand. Chaque groupe est fréquenté par vingt enfants de deux à six ans. Il y a ceux qui parlent en français, ceux qui parlent en allemand et ceux qui parlent les deux langues. Mais pour tous, la journée se passe pour moitié en allemand et l'autre moitié en français. On joue, bricole, chante et apprend plein de choses avec des éducateurs français et allemands. On peut rester pour le repas de midi et même y faire sa sieste.

Les enfants partent parfois en voyage pour rencontrer les enfants du kindergarten à Ramstein-Miesenbach en Allemagne. C'est alors une vraie aventure, la découverte d'un endroit magique, où tout le monde parle en allemand. Vraiment étonnant !

Il y a ceux qui viennent tous les jours et toute la journée, d'autres restent seulement le matin et d'autres ne viennent que quelques heures par semaine ou le mercredi.

Pumuckl est ouvert à tous et il reste de la place le mercredi

Alors, pourquoi ne pas proposer à votre enfant la découverte d'une autre langue, d'une autre culture par le biais de jeux et d'activités ludiques ?

Contact : association France Allemagne Langues et Cultures - Kindergarten "Pumuckl" 2, rue André Fruchard 54320 Maxéville - Tél : 03 83 37 95 41 - Fax : 03 83 37 32 65 - site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/falc.asso> - mél : falc@wanadoo.fr.

■ LE "PLUS" DES RESTAURANTS SCOLAIRES

La municipalité organise le service de restauration scolaire de manière à offrir aux enfants, sans surcoût pour les familles, la possibilité de pratiquer des activités ludiques, sportives, culturelles ou scientifiques durant le temps de midi. Les objectifs poursuivis sont de favoriser l'imaginaire et la créativité des enfants et la rencontre avec les parents autour de la production de leurs enfants, aidés par des professionnels.



Un atelier "conte" en direction des demi-pensionnaires des écoles primaires Jules Romains et Saint Exupéry a démarré en janvier pour s'achever le 19 juin par la présentation d'un spectacle aux parents. Pour la cantine du Centre, c'est autour d'un atelier "science-fiction" que les demi-pensionnaires ont travaillé en lien et complémentarité avec les élèves de la classe de madame Galotte. Ils ont ainsi produit un livre, réalisé une exposition et bâti un spectacle autour d'une nouvelle. Livre et spectacle ont été présentés aux parents le 26 juin, ainsi qu'un morceau de percussions, superbement interprété et qui a fait sensation...
Saluons le concours d'intervenants extérieurs :
- Des animatrices de l'association "Je conte à tue-tête" pour ce qui concerne le Champ-le-Boeuf.
- Messieurs Hubert, écrivain-contreur et Bally, contreur - comédien musicien.
- Tous les animateurs des FJEP Centre et Champ-le-Boeuf ainsi que leurs coordonnateurs, qui oeuvrent autour du "temps de midi".

■ CALENDRIER DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ECOLES	JOURS	HORAIRES
Maternelle St Exupéry - 5, rue de la Chiers	Lundi 3 septembre	9h00 à 11h00
Primaire St Exupéry - 5, rue de la Chiers		
Maternelle Jules Romains - Rue de la Seille	Lundi 3 septembre	9h00 à 11h00
Primaire Jules Romains - Rue de la Seille		
Maternelle André Vautrin - 32, rue du 15 Septembre	Contactez l'école au 03 83 35 40 70 à partir du 3 septembre	
Primaire André Vautrin - 2, rue Courbet	Samedi 1 ^{er} septembre	9h00 à 12h00

PIECES A FOURNIR

- livret de famille ● carnet de santé de l'enfant
- certificat de radiation pour les enfants précédemment scolarisés
- certificat médical d'aptitude à la vie collective pour les enfants de 2 ou 3 ans n'ayant jamais été scolarisés.

...ET UN SEJOUR AU FUTUROSCOPE...

Les demi-pensionnaires du Centre ont également profité des animations Qualifourchet' organisées par la Sogeres (partenaire du Fin Palais pour la réalisation des repas) :
- à la découverte de nouvelles saveurs, avec les animations "Vive le goût" (semaine du goût, repas à thème -Antilles, Indonésie et Belle Ile en Mer-)
- au cirque, avec l'animation "Vive la Fête"
- à la chasse aux microbes avec "Vive la Vie", dont l'objectif était de rendre les enfants acteurs de leur hygiène alimentaire.
Toutes ces animations ont donné lieu à concours auxquels 20.000 enfants en France ont participé. Ainsi 44 d'entre eux, issus de 14 municipalités, ont gagné un séjour au Futuroscope de Poitiers les 19 et 20 juin derniers... Parmi les heureux gagnants, félicitons : Amélia Ahmed, Sherry Bokowski et Marius Belmeguenai. Pour tous les autres demi-pensionnaires la Sogeres avait organisé, le jeudi 21 juin dans la salle du Parc, un repas "spécial buffet" avec distribution de petits cadeaux.

■ RESTAURATIONS SCOLAIRES / INSCRIPTIONS DES ENFANTS

Vous souhaitez inscrire votre enfant au restaurant scolaire... Merci de constituer votre dossier d'inscription aux lieux et dates suivants :
● Enfants scolarisés dans une école primaire du Champ-Le-Boeuf : Mairie annexe du CILM rue de la Meuse, du 10 au 27 juillet et à partir du 20 août, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf lundi matin.
● Enfants scolarisés à l'école élémentaire d'application A. Vautrin, et enfants des Aulnes scolarisés dans une des écoles primaires de Nancy Haut-du-Lièvre : Mairie centrale rue du 15 septembre, à partir du 10 juillet, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Pour tous : Obligation de constituer un dossier d'inscription avant que l'enfant ne fréquente le restaurant scolaire. A défaut, l'enfant ne pourra être accepté à la cantine.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur simple appel téléphonique en mairie centrale - au 03.83.32.30.00. - Service scolaire (jours et heures ci-dessus).

Ticket repas, Attention ! Les usagers qui doivent des tickets repas pour l'année écoulée, ou qui sont en possession de tickets repas non utilisés, sont priés de se rendre sur les lieux de vente habituels entre le 2 et le 27 juillet inclus, afin de procéder aux régularisations correspondantes.

Pour information : tarification des repas à compter du 1er septembre :

Quotients familiaux (réf. Q.F CAF)	Tarifs du repas (formule repas occasionnels)		Tarif du forfait mensuel (formule usagers réguliers)	
	Francs	Euros	Francs	Euros
0 à 3600	9.18	1.40	119.38	18.20
3601 à 4650	12.14	1.85	158.09	24.10
4651 à 5700	16.40	2.50	213.19	32.50
Au-delà 5700	22.30	3.40	289.93	44.20

PIECES A FOURNIR pour l'inscription (sauf maxévillois ayant bénéficié d'une aide aux vacances cet été) :

ALLOCATAIRE CAF

Photocopie avis imposition sur les revenus 99 (si vie maritale, 1 avis par personne).
Photocopie de la dernière notification de prestations.

NON - ALLOCATAIRE CAF

Photocopie avis imposition sur les revenus 99 (si vie maritale, 1 avis par membre du couple).
Photocopie de l'attestation de droits aux prestations familiales ou, si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre.

■ PETITE ENFANCE :

PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES COMMENT SE TROUVER ?...

PARENTS : Vous attendez un heureux événement, ou votre enfant va être scolarisé à la prochaine rentrée scolaire, ou tout simplement vous venez d'emménager à Maxéville et vous recherchez un mode de garde pour vos enfants...

La mairie de Maxéville met un service à votre disposition qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la ville, et enfin vous présentera le dispositif de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville. Tél : 03 83 32 30 00 - poste 104 - service petite enfance (heures de bureau).

■ LES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL D'ENFANTS MAXÉVILLOIS :

Crèche familiale intercommunale Laxou-Maxéville 23, rue de la Meuse - C.I.L.M. à Champ-le-Boeuf - Tél. 03 83 96 46 99.

Crèche collective "Les Bébé Bugs" à Vandoeuvre - 10, rue de Luxembourg - Bat. "Les Rossignols" - Tél. 03 83 56 53 63.

Crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy - Tél. 03 83 28 45 87.

Halte-garderie "Les Canailoux" C.I.L.M. à Champ-le-Boeuf - 23, rue de la Meuse - Tél. 03 83 96 48 47.

Crèche collective "Les P'Tits Malins" 1, place du Luxembourg à Nancy - Tél. 03 83 32 86 79.

Travaux dans la ville

POURSUITE DES TRAVAUX A LA STATION D'EPURATION

La mise aux normes du traitement de l'azote sur la station d'épuration de Maxéville se poursuivra cet été. Ces travaux indispensables sont effectués par étapes successives, de même que le démarrage des nouvelles installations. Le traitement des eaux résultant d'un processus biologique, des nuisances olfactives temporaires sont susceptibles d'apparaître lors de la mise en route de la nouvelle configuration.

La mairie sera informée au préalable de chaque phase critique et de sa durée probable et en informera les riverains.

La Communauté urbaine du Grand Nancy et la municipalité présentent à l'avance leurs excuses pour ces désagréments temporaires inévitables qui, à court terme, garantiront aux riverains une amélioration sensible de la situation.

COMPLEXE MARIE MARVINGT

Des travaux seront réalisés dans le sous-sol du complexe afin d'y aménager de nouveaux espaces de stockage du matériel communal.

POSE DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE

Afin de relier en fibre optique ses deux centres de télécommunication situés à Champ-le-Boeuf et rue du Gué, le cablo-opérateur de la Communauté urbaine débutera ses travaux durant la première quinzaine de juillet. Ils se dérouleront en trois phases successives jusqu'à la fin du mois d'août :

La première phase débutera rue Courbet, impliquant sa fermeture à la circulation, exception faite des riverains qui pourront accéder à leur domicile.

Deuxième phase : Elle portera sur la rue du 15 Septembre dans sa portion entre l'école André Vautrin et la mairie. Les travaux intervenant sur l'emprise d'une voie permettront la mise en place d'une circulation alternée.

Troisième phase : De même que pour la rue du 15 septembre, la pose de fibre optique intervenant sur une demi-chaussée dans la rue de la République, la circulation alternée sera possible.

MUR DE SOUTÈNEMENT AUTOROUTIER EN HAUT DE LA RUE DE LA REPUBLIQUE

La DDE nous informe que la passation des marchés n'étant pas encore finalisée, cette réalisation, initialement programmée mi-juillet est reportée à la rentrée prochaine.

ARRÈTS DE BUS ROUTE DE METZ

Dans les prochaines semaines, l'abribus vétuste des Rapides de Lorraine situé route de Metz va être démoli. Cet arrêt sera déplacé à l'arrêt "lavoir" des transports urbains, qui sera doté d'un nouvel abri.

TRAFIC ROUTIER SOUS SURVEILLANCE :

Dans le cadre de la mise en "Zone 30" du centre de Maxéville, la municipalité a missionné le bureau d'étude OTE Ingénierie pour la réalisation d'une étude acoustique liée au trafic routier dans les rues : Général Leclerc, République, Courbet et Charcot.

Effectuées par Monsieur ZAHM, acousticien, du mercredi 13 au vendredi 15 juin, ces mesures viennent en complément des dispositifs déjà mis en œuvre sur les axes principaux du centre afin de renforcer l'efficacité du dispositif "zone 30" : comptages réguliers effectués par la Communauté urbaine du Grand Nancy, panneau indicateur de vitesse, verbalisation des contrevenants.

Les micros, posés en façade d'immeuble, pour une durée de 24 heures permettront ainsi de déterminer l'intensité des bruits de même que leur répartition sur une période représentative. Les particularités topographiques et les autres sources sonores seront prises en compte comme autant de points incidents dans le rapport de synthèse, précise Monsieur LOUPY, chef de projet OTE.

Jardins et fleurissement

CE MOIS CI AU JARDIN ET AU BALCON

"Si juillet est beau,
prépare tes tonneaux"
"Quand l'août est bon,
abondance à la maison"



Mois de vacances et de repos, juillet et août vous offrent de belles journées propices au farniente et aux repas à l'extérieur.

Nettoyez les massifs et jardinières de toutes les fleurs fanées et tuteurez les hampes si nécessaire.

Avec une petite griffe, grattez la surface de la terre pour l'écroûter et aérer les racines.

Arrosez tous les jours car le dessèchement en jardinière est grand.

Semez les fleurs bisannuelles (myosotis, pensées, pâquerettes, giroflées...).

Divisez les iris et veillez à ce que le rhizome effleure la terre et taillez les feuilles.

Faites les boutures de géranium fin juillet, début août.

Taillez les tomates au troisième ou quatrième bouquet de fleurs.

Plantez les fraisiers non remontants. Supprimez les stolons des fraisiers.

Tondez régulièrement mais pas trop ras pour éviter le jaunissement du gazon.

ASTUCES :

Un arrosage au pied de chaque plante est préférable à celui réalisé en pluie car les gouttes d'eau risquent de faire loupe et de brûler le feuillage.

Buttez les haricots pour économiser quelques arrosages.

Récoltez les plantes aromatiques avant qu'elles ne fleurissent, elles seront alors plus parfumées.

Plantez le soir pour éviter que les plants ne souffrent de la sécheresse.

Confectionnez des pièges à guêpes avec de l'eau et du miel.

PUISQUE VOUS PARTEZ...

On peut beaucoup avec des moyens simples : Placez vos plantes à l'abri des rayons du soleil, mais à la lumière.

Remplissez vos bacs à réserves d'eau ou enfoncez par le goulot une bouteille de plastique coupée dans la terre du pot en laissant en place le bouchon percé d'un seul trou. Emplissez la bouteille d'eau : elle va constituer un goutte-à-goutte qui permettra d'assurer à votre plante trois semaines d'humidification.

Pensez à fixer solidement pots et jardinières : en juillet, une bourrasque d'orage est vite arrivée !

...ET BONNES VACANCES !

"Juillet ensoleillé emplit caves et greniers"
"Chaleur d'août, c'est du bien partout".

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Boeuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

